

(N° 161.

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur *Alexandre Étienne Corneille Aubin*, sous-lieutenant au 4^me Régiment d'artillerie.

(Voir le N° 220, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire Alexandre Étienne Corneille Aubin, sous-lieutenant au 4^me Régiment d'artillerie, sollicite la naturalisation ordinaire; il est né à La Haye (Pays-Bas), le 9 juin 1815; il a été élevé en Belgique et y est entré au service militaire en 1831.

Le père du demandeur est né en France et a été depuis 1815 employé par le gouvernement des Pays-Bas, dont il avait obtenu la naturalisation; en 1830 il opta pour le Gouvernement Belge, au service duquel il est depuis demeuré.

D'après les pièces du dossier, l'impétrant a toujours eu une conduite à l'abri du reproche, et il s'est acquitté de ses devoirs en bon militaire.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants. à la majorité de 42 suffrages contre 6.

BO NNÉ-MAES, Rapporteur.